



Adopter un membre de la famille

Par **zaira**, le **08/04/2008** à **21:57**

j'ai mon frere qui habite montreal au cannada , il desir me donner son bebe qui va naitre dans quelques moi, quel cadre juridique et quelles démarche administrative à suivre pour le faire venir ici en france. Je suis mariée depuis 17 ans et nous avons les moyen pour l'élever.merci